

Premier et première s'abrègent en 1^{er} et 1^{re} et non en 1^{ier} et 1^{ière}. Deuxième s'abrège en 2^e et non en 2^{ème} et deuxièmes, en 2^{es}, etc. L'abréviation du suffixe ordinal prend la marque du pluriel, quel que soit le système de numérotation utilisé.

Parmi les exportations du Canada, ce secteur est le 11^e plus important.
Les IV^{es} Jeux de la Francophonie ont eu lieu en 2001.

3.3 Provinces et territoires

Alberta (fém.) - Alb.
Colombie-Britannique (fém.) - C.-B.
Île-du-Prince-Édouard (fém.) - I.-P.-É.
Manitoba (masc.) - Man.
Nouveau-Brunswick (masc.) - N.-B.
Nouvelle-Écosse (fém.) - N.-É.
Nunavut (masc.) - Nt
Ontario (masc.) - Ont.
Québec (masc.) - Qc ou QC
Saskatchewan (fém.) - Sask.
Terre-Neuve-et-Labrador (fém.) - T.-N.-L.
Territoires du Nord-Ouest (masc. plur.) - T.N.-O.
Yukon (masc.) - Yn

3.4 Sigles et acronymes

Un sigle est une suite de lettres initiales formant une abréviation (p. ex., MAECI). Un acronyme peut comporter des lettres autres que des initiales et se prononce comme un mot ordinaire (p. ex., CARICOM).

Il est recommandé d'écrire l'appellation au long dès sa première mention, et de la faire suivre, entre parenthèses, du sigle ou de l'acronyme.

Le Canada est membre de l'Organisation des États américains (OEA). L'OEA vise à...

On constate une certaine confusion dans la graphie des sigles en ce qui concerne les points abrégatifs, les majuscules et les accents. Par souci de simplification, les règles suivantes devraient être utilisées :

1. La suppression des points abrégatifs

OTAN plutôt que O.T.A.N.